



GRÈVE FÉMINISTE LE 8 MARS !

En France, le 8 mars est reconnu comme « Journée internationale des droits des femmes » depuis 1982, sous l'impulsion d'Yvette Roudy, ministre déléguée aux droits des femmes. L'ONU avait institué cette journée depuis 1975.

LES DROITS DES FEMMES

12 DATES CLÉS EN FRANCE

1924



Filles/garçons ont le même programme scolaire + bac unique

1944



Les femmes peuvent voter et être élues

1965



Les femmes peuvent travailler sans autorisation de leur mari ou de leur père

1967



Loi NEUWIRTH
Autorisation de l'accès à la contraception

1972



Loi sur l'égalité des salaires : "à travail égal, salaire égal !"

1975



Loi VEIL
Dépénalisation de l'IVG

1976



Loi HABY
Mixité obligatoire dans les écoles publiques.

1982



8 mars reconnue journée internationale pour les droits des femmes

2006



Alignement de l'âge légal du mariage pour les filles de 15 ans à 18 ans

2022



Contraception gratuite pour toutes jusqu'à 25 ans

2024



gratuité des préservatifs féminins jusqu'à 25 ans

2024



Inscription de l'IVG dans la Constitution française

Toutes ces avancées sont les résultats de luttes syndicales, politiques, associatives et individuelles. Rappelons-nous qu'aucune avancée des droits des femmes ne s'est faite sans bataille.

À FRANCE TRAVAIL, EXIGEONS UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES !

LE 8 MARS, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !

